

PREVENTEUR EN ERGONOMIE

Objectifs :

- Faire acquérir aux participants les principes ergonomiques nécessaires à l'accomplissement de leur fonction ou de leur mission.
- Connaître la démarche ergonomique d'étude des postes de travail
- Appréhender les méthodes pour analyser et améliorer l'ergonomie des postes de travail.

A l'issue de cette formation, les participants devront être capables :

- de concevoir et/ou modifier les postes et les systèmes de travail en adéquation avec leurs principes ergonomiques
- de participer et/ou donner leur avis sur ces conceptions et modifications
- de savoir établir un diagnostic des conditions de travail
- de proposer des solutions d'amélioration

Public :

Toute personne ayant en charge la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail (concepteur d'équipements, agent de méthodes, animateur sécurité, membres du CHSCT)

Prérequis :

Aucun

Formateur :

Consultant J+ FORMATION

Durée :

2 jours (14 heures)

Contrôle du suivi :

Les stagiaires émargent une Feuille de présence par demi-journée de formation, pour justifier de leur participation.

Le formateur signe également ces feuilles de présence ; à la fin de la session, il élabore un compte-rendu de formation.

Tarif : cf au devis ci-joint

Délais d'accès : variable entre 10 et 21 jours pour la mise en place d'une session

Moyens pédagogiques :

-Apports théoriques : exposé /power point, projection, documentation, discussion ...

-Apports pratiques :

Observation terrain, prise de photos ou film avec analyse de situations filmées, travaux sur documents, outils méthodologiques...

Evaluations

- Durant la session une évaluation des acquis est réalisée par le formateur.

- En fin de session, une évaluation à chaud est réalisée par les stagiaires (fiche à compléter) : elle concerne principalement le déroulement et le contenu de l'action de formation, ainsi que le degré de satisfaction à l'issue de cette action.

- Après retour des participants sur leur poste de travail et après mise en pratique des acquis, une évaluation à froid sera réalisée par le client commanditaire du projet.

Modalité de validation des compétences

- Délivrance d'un Certificat de réalisation de la formation et d'une « Fiche de validation de compétences ».

Support : Un support de cours dématérialisé est remis à chaque stagiaire en fin de session.

Accessibilités : La formation est accessible aux personnes en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques. La mise en place d'un accompagnement est proposée afin que la formation se déroule dans les meilleures conditions : notre REFERENTE HANDICAP Joëlle Gruelles est chargée d'organiser leur accueil, et reste à leur disposition au 07 78 39 84 28 ou jplusformation@hotmail.com.